

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 01/10/2026

ID : 026-212602528-20260928-CM2026_6_19-DE



L'An deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOuset, , Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Patrick GROUPIERRE, Suzanne BROT, Damien COHEN, Magalie MAS, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Sandrine AUGIER, Edwige GUILLEMIN, Manuel HERRERO, Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Lilian CHAMBONNET à Jérémy FERNANDEZ, Jérémy POURCHAILLE à Fanély RISSOANS, Anna ROMAJOOT à Marie-Renée AVON.

OBJET : 19- Dérogation au repos dominical - Année 2027

Antonin KOSZULINSKI,

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances ;

VU l'article R 2512-5 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L 3132-26, L 3132-27 et R 3132-21 du Code du travail ;

VU la consultation des organisations syndicales des employeurs et des salariés concernés ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de favoriser le commerce local portois ;

PROPOSE au Conseil Municipal :

DE FIXER à 12 pour 2027 (maximum autorisé par la loi) le nombre de dimanches pour lesquels Madame le Maire pourra accorder une dérogation à la règle du repos dominical ;

D'AUTORISER Madame le Maire à :

- saisir le Président de Valence Romans Agglo pour avis conforme,
- prendre les arrêtés municipaux fixant les dates pour lesquelles ces dérogations sont accordées,

Vote :

Approbation par 29 voix pour et 4 voix contre (Groupe « Portes citoyenne et solidaire).

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 29 septembre 2026

Le Maire,
